

tissééo

PRO

PLAN DE MOBILITÉ EMPLOYEUR



COMUTE.

POUR UNE MEILLEURE MOBILITÉ URBAINE



toulouse
métropole

PROJET COFINANCÉ PAR LE FONDS EUROPÉEN DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL





(Collaborative Mobility Management
For Urban Traffic and Émissions)

COMMUTE est un appel à projet européen
"Actions Innovatrices Urbaines".

Il vise à mettre en place des solutions de mobilité
pour maîtriser et faciliter les déplacements
sur la zone aéroportuaire et aéronautique,
dans une agglomération en force croissance
démographique, avec 4 objectifs principaux :

- **Mobilité** : contenir la congestion sur les axes routiers donnant accès à la zone aéroportuaire.
- **Environnement** : préserver la qualité de l'air et la qualité de vie des habitants et employés de la zone aéroportuaire.
- **Attractivité économique** : maintenir une dynamique économique forte sur ce bassin d'emplois.
- **Pilotage** : mettre en place une gouvernance collaborative entre partenaires.

9 partenaires sont réunis : AFNOR, Aéroport Toulouse Blagnac, Airbus, ATR, Club Entreprises Réussir, Tisséo Collectivités, Toulouse Métropole, Safran et Sopra Stéria.

TISSÉO COLLECTIVITÉS (SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN), L'AUTORITÉ ORGANISATRICE DE TRANSPORT URBAIN REGROUPE LES REPRÉSENTANTS DES DIFFÉRENTES COLLECTIVITÉS LOCALES : TOULOUSE MÉTROPOLÉ, LE SICOVAL, LE SITPRT (SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES TRANSPORTS PUBLICS DE LA RÉGION TOULOUSAINÉ) ET LE MURETAIN AGGLO.

Tisséo rassemble trois entités assurant la gestion du système de transport collectif de l'agglomération toulousaine :

- > **Tisséo Voyageurs** : l'exploitation, le développement, la commercialisation du service et la gestion du patrimoine.
- > **Tisséo Ingénierie** : l'étude et la construction de nouvelles infrastructures.
- > **Mobibus** : l'exploitation d'un service adapté aux personnes à mobilité réduite.

Sommaire

- #01 Un plan de mobilité employeur, c'est quoi ?p. 4-5
- #02 Les avantages pour votre entreprise.....p. 6-7
- #03 Tisséo Collectivités vous accompagnep. 8-9

Introduction

Tisséo Collectivités accompagne au quotidien les plans de mobilité employeur dans la grande agglomération toulousaine : mise en place de la méthode, diagnostic territorial et fonctionnel des zones économiques, enquête mobilité des salariés, aide à la détermination du plan d'actions, communication et animation.

La poursuite de l'accompagnement par Tisséo Collectivités des plans de mobilités, actée par la stratégie Ecomobilité se formalise par :

- La professionnalisation des services de conseil en mobilité, en ouvrant sur d'autres champs de compétences que celui des transports en commun : conseil en mobilité, services vélo, covoiturage, autopartage ...
- Une aide plus ciblée :
 - > Cibler prioritairement les entreprises de plus de 100 salariés devant élaborer un plan de mobilité ou celles de plus petites tailles mais déjà regroupées autour d'un projet commun de plan de mobilité.
 - > Cibler les entreprises implantées dans les zones d'activités les plus importantes (Labège Enova, Basso Cambo, ZI Thibaud, ZI La Plaine...) ou celles desservies par les réseaux de transports en commun.

3 guides thématiques viennent compléter celui-ci :

- guide covoiturage
- guide vélo
- guide télétravail

PLAN DE MOBILITÉ EMPLOYEUR UNE OBLIGATION LÉGALE

2015

Loi de Transition Énergétique
Obligation d'élaborer un plan de mobilité

2018

À transmettre à Tisséo Collectivités au 1^{er} janvier

DÉFINITION

Ensemble d'actions pour faciliter les déplacements liés au travail et favoriser l'usage des transports en commun, des modes actifs et de la voiture partagée :



MARCHE



VÉLO



TRANSPORT
EN COMMUN



COVOITURAGE



TÉLÉTRAVAIL



AUTOPARTAGE

POUR QUI ?



COMMENT ?

Grâce à une plateforme dédiée : pde.tisseo.fr

Retrouvez sur cette plateforme le mode d'emploi pour réaliser un plan de mobilité et les retours d'expériences des entreprises accompagnées par Tisséo Collectivités.

ET APRÈS, COMMENT ÇA SE PASSE ?

Chaque dossier fait l'objet d'une analyse par un **conseiller en mobilité**.

Un plan de mobilité employeur, c'est quoi ?

Le plan de mobilité est un dispositif mis en place par un employeur pour inciter ses salariés à réduire l'usage de la voiture individuelle au profit d'autres modes de transport moins polluants. Il regroupe un ensemble de mesures visant à rationaliser les déplacements liés au travail (trajets domicile-travail, déplacements professionnels, mobilité des clients, des fournisseurs et partenaires) et à favoriser l'usage de modes de transport alternatifs, tels que :

- Transports en commun.
- Vélo, marche à pieds.
- Covoiturage, autopartage...

#01

.....

+170 entreprises
ont déjà bénéficié
de ce service.

LA STRATÉGIE GAGNANT GAGNANT



LE PLAN DE MOBILITÉ EST UNE OPPORTUNITÉ POUR VOTRE ENTREPRISE :

- un véritable outil au service du management de l'organisation et des ressources humaines,
- un outil pour la qualité de vie au travail des collaborateurs,
- un outil de communication pour améliorer et conforter l'image sociale et environnementale de l'entreprise.

LA MOBILISATION DE VOS SALARIÉS

La réussite d'un plan de mobilité se mesure aussi à son acceptation par l'entreprise et ses salariés.

La communication est la clé essentielle lors de sa mise en place afin de convertir les collaborateurs aux nouvelles mobilités.

Tisséo Collectivités vous accompagne en organisant diverses animations, permettant de fédérer tous les acteurs et de connaître leurs besoins et leurs demandes : stand d'informations multimodales, stand covoiturage, forum mobilités...

COMMUTE

Sous le pilotage du Club Entreprises Réussir et accompagnés par Tisséo Collectivités, les 5 établissements privés s'inscrivent dans une démarche de plan de mobilité inter-employeurs pour déployer un ensemble cohérent d'actions ciblant le report modal :

développement de l'usage du vélo, du covoiturage et des transports en commun, organisation du télétravail.

Les avantages pour votre entreprise

#02

Le plan de mobilité est l'opportunité de modifier les pratiques, tant pour les trajets professionnels que les trajets domicile-travail, avec des bénéfices à la clef pour tout le monde :

- ⊖ de frais de transports
- ⊕ de pouvoir d'achat pour les salariés

- ⊖ de stress et moins de fatigue liés aux déplacements
- ⊕ de productivité

- ⊖ de risques d'accidents liés aux déplacements
- ⊖ de trafic routier
- ⊖ de temps de transports
- ⊕ de temps pour soi
- ⊕ d'accessibilité pour vos collaborateurs, clients, partenaires et visiteurs

- ⊖ de surfaces de stationnement
- ⊖ d'investissement foncier
- ⊖ de charges d'entretien

- ⊕ indicateurs RSE de l'entreprise
(Responsabilité Sociale et Environnementale)

3 ÉTAPES POUR MENER À BIEN VOTRE PLAN DE MOBILITÉ

MÉTHODE



ANALYSE

globale des offres de transports et des déplacements des salariés



PLAN D' ACTIONS,

budgetisé et inscrit dans un calendrier



INDICATEURS

de suivi et mise à jour

EXEMPLES DE SOLUTIONS POUR ENCOURAGER VOS SALARIÉS À SE DÉPLACER AUTREMENT



Faciliter l'accès à l'information sur l'offre de transport (ex : sur votre Intranet), demander des améliorations de desserte de la zone, adapter les horaires de travail...



Prêt ou aide à l'achat de vélos, aménagement du stationnement des vélos, de vestiaires et de douches...



Aménagement de cheminements piétons, de la signalétique, de l'éclairage...



Proposer un service de covoiturage pour les trajets domicile-travail, créer des places de parking réservées aux covoitureurs.



Des actions de management : proposer le télétravail, développer les visio-conférences et conférences téléphoniques, restaurant interentreprises, crèches d'entreprises, conciergerie,...

LA BOX ÉCOMOBILITÉ DE TISSÉO



RENDEZ-VOUS

- Trophées de l'Écomobilité
- Mardi de la Mobilité
- Ateliers vélo



OUTILS

- Plateforme Plan de Mobilité : pde.tisseo.fr
- Les calculateurs d'itinéraires
- Spots covoiturage
- La plateforme de covoiturage : www.covoiteo.info



EXPERTS

- Conseillers mobilités entreprises

CRÉEZ UN COMPTE SUR PDE.TISSEO.FR

Les services proposés :

- Boîte à outils pour la mise en place et le dépôt d'un plan de mobilité.
- Espace d'échange avec la communauté des chefs de projets.
- Diffusion de l'information sur les nouveautés du réseau Tisséo.
- Diffusion des comptes rendus des "Mardis de la Mobilité".
- Veille "nouvelles mobilités".

Tisséo Collectivités VOUS

accompagne

Les services et outils proposés par Tisséo Collectivités :

- La plateforme collaborative pde.tisseo.fr pour partager des informations et échanger sur les bonnes pratiques avec d'autres entreprises, déposer votre plan de mobilité (obligation légale).
- Des animations et stands d'information dans votre entreprise.
- Les "Mardis de la Mobilité" : réunions thématiques permettant aux chefs de projet de s'informer sur les évolutions et innovations en matière de mobilité, d'échanger avec les autres chefs de projet sur les pratiques et de s'inspirer pour de nouvelles actions à tester dans leur plan de mobilité.
- L'accompagnement à la mise en place d'un plan de mobilité : diagnostic, enquête, cartographie, plan d'actions,...

Dans tous les cas, l'employeur peut faire appel à un conseiller en mobilité pour bénéficier d'un accompagnement adapté :

contact.planmobilite@tisseo.fr

#03

Paroles de...

PMIE* Hélio Pole (actif depuis 7 ans)

(* Plan de Mobilité Inter-Employeurs - 9 établissements : Banques, assurance, emploi, système de santé, immobilier, ingénierie et conseil, informatique, système hydroélectrique).

1 755 salariés

.....
“Les raisons qui nous ont poussées à mettre en place un Plan de Mobilité inter-employeurs sont la volonté commune de mettre en place des aménagements sécurisés pour les déplacements des salariés, promouvoir les transports en commun et alternatifs pour faire reculer l’usage de la voiture individuelle.

Les mesures phares qui ont été mises en place ont consisté en l’aménagement de voiries, des cheminements piétons et des accès cycles pour faciliter et surtout sécuriser le trajet des employés depuis la station de métro Balma-Gramont. Des comités de pilotage ont lieu une fois par trimestre afin de poursuivre et développer notre stratégie d’écobilité.”

.....
Votre avis sur l’accompagnement au plan de mobilité employeur par Tisséo Collectivités ?

“Notre conseillère en mobilité de Tisséo Collectivités facilite la mise en relation avec les acteurs du territoire qui peuvent nous aider à réaliser notre plan de mobilité, c’est un vrai plus.”

ONERA (centre français de recherche aérospatiale) en plan de mobilité depuis 7 ans.

400 salariés

.....
“Les raisons qui nous ont poussées à mettre en place un plan de mobilité sont multiples :

- d’une part, les travaux sur les axes routiers et les bouchons qui compliquaient les trajets domicile travail de nos employés,
- d’autre part des accidents (5-6/an) nous ont également amenés à réfléchir aux moyens de leur garantir plus de sécurité,
- enfin, il était important pour nous de valoriser les transports alternatifs à la voiture individuelle.

Nous avons réalisé plusieurs actions :

- une communication sur la station de métro “Faculté de Pharmacie” et le bus 27 qui sont proches du centre,
- l’installation de 2 râteliers à vélos supplémentaires,
- l’organisation 1 fois/an d’un atelier vélo.

Par ailleurs, des salles de visioconférence ont permis de stabiliser les déplacements professionnels sur nos sites.”

.....
Votre avis sur l’accompagnement au plan de mobilité employeur par Tisséo Collectivités ?

“Sans l’accompagnement de Tisséo Collectivités, nous n’en serions pas là.”

SCLE SFE (concepteur de solutions pour l’énergie et le ferroviaire) en plan de mobilité depuis 4 ans.

250 salariés

.....
“SCLE SFE est engagée dans un plan de mobilité “maison” depuis des années. Nous avons souhaité valoriser l’ensemble des actions engagées et leur donner plus de poids en incluant cette démarche dans un plan de mobilité employeur avec Tisséo. Les mesures phares qui ont été mises en place sont :

- un Pack Vélo pro en partenariat avec Tisséo Collectivités et la Maison du vélo : cours de sécurité routière à vélo, marquage vélo, prêt de vélos (pliants, électrique, ville) ;
- des stands de sensibilisation sur le covoiturage et la promotion des modes actifs ;
- des aménagement du site pour inciter les collaborateurs à rester sur place entre midi et deux (city park, club de musique, salle de pause, foodtruck...).”

.....
Votre avis sur l’accompagnement au plan de mobilité employeur par Tisséo Collectivités ?

“Très bon accompagnement.”

À VENIR !

Des déplacements domicile-travail plus propres et au cœur du dialogue social.

La Loi d'Orientation des Mobilités prévoit que la question des déplacements des travailleurs sera désormais inscrite comme un des thèmes des négociations obligatoires à mener dans les entreprises de plus de 50 salariés. Des accords devront être trouvés sur la manière dont les employeurs s'engagent pour faciliter les trajets de leurs salariés : aménagements d'horaire ou d'équipe, télétravail, facilitation de l'usage du vélo ou du covoiturage, prise en charge d'une partie des frais...

Cet accompagnement pourra prendre la forme d'un titre-mobilité, sur le modèle du ticket restaurant.

Informations pratiques & contacts

Le site de Tisséo Collectivités :

tisseo-collectivites.fr

**Le service de conseil en mobilité
entreprise de Tisséo Collectivités :**

contact.planmobilite@tisseo.fr
ou 05 67 77 80 80

La plateforme collaborative :

pde.tisseo.fr

Contacter les Conseillers Covoiturage :
du lundi au vendredi de 13h à 18h

contact.covoiturage@tisseo.fr
ou 05 34 66 51 48
www.covoiteo.info

